







Microprogramme de 1^{er} cycle d'exploration en sciences humaines et sociales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-241-6-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle d'exploration en sciences humaines et sociales
TYPE	Attestation
CRÉDITS	9 à 15 crédits
DURÉE	1 an

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus Virtuel
-  Cours en ligne à 100%

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Myrtha Jean Mary 514 343-7506
myrtha.jean.mary@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

La Faculté des arts et sciences et l'Université proposent aux étudiants ou personnes intéressées de la société civile un programme universitaire complètement en ligne dont la finalité est une attestation d'études universitaires en sciences humaines et sociales.

Tous les cours sont à option. De nouveaux cours s'ajouteront régulièrement dans ce microprogramme.

Les cours faits dans le cadre de ce microprogramme peuvent être reconnus dans un programme de mineure (30 crédits), de majeure (60 crédits) ou d'un baccalauréat (90 crédits).

Cours ouverts aux étudiants libres

Objectifs

Ce microprogramme, composé uniquement de cours de niveau universitaire offerts en ligne, a pour objectif de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de se familiariser avec différentes disciplines ou à des enjeux de société actuels ou passés associés aux sciences humaines et sociales. Une attestation d'études est émise à la fin du parcours. Les cours faits dans le cadre de ce microprogramme peuvent être reconnus dans un programme de mineure (30 crédits), de majeure (60 crédits) ou d'un baccalauréat (90 crédits). De nouveaux cours s'ajouteront régulièrement dans ce microprogramme.

Forces

- La particularité de ce programme est qu'il est **composé uniquement de cours en ligne** de la Faculté des arts et sciences.
- **Ouvert aux étudiants mais aussi aux personnes de la société civile** qui désirent s'initier à des cours universitaires et se familiariser avec différentes disciplines ou à des enjeux de société actuels ou passés associés aux sciences humaines et sociales.
- **Quatre orientations** sont offertes :
 - Histoire
 - Sciences des religions
 - Culture et communication Sciences économiques

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} novembre 2022

Été

- **Été 2023:** Du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} avril 2023

Structure du programme (1-241-6-0)

Version 00 (H21)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 à 15 crédits à option.

Bloc 70A Histoire

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grégoromaine	3.0	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0J

Bloc 70B Science des religions

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0			

Bloc 70C Culture et communication

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J

Bloc 70D Sciences économiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S

Règlement des études de 1^{er} cycleConsulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Aux fins de l'application du Règlement des études, le programme d'Exploration en sciences humaines et sociales est associé à un microprogramme.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de trois ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du microprogramme détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, le substituer par un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit à une attestation.